

## Public :

La formation s'applique à tout intervenant en zone contrôlée sur INB EDF.

Cette formation rentre dans le processus d'habilitation RP1.

## Objectifs pédagogiques :

- Acquérir un comportement responsable en matière de radioprotection et respecter les procédures et les consignes.
- Identifier les risques et les parades spécifiques à la radioprotection précisés dans l'analyse de risque d'un chantier.
- Distinguer les risques radiologiques et les modes d'exposition rencontrés sur un site nucléaire.
- Expliquer le principe ALARA et appliquer la démarche de propreté radiologique.
- Appliquer les règles de base concernant les déchets et les effluents radioactifs.
- Assimiler le contenu et l'intérêt des procédures d'intervention et des conduites à tenir en cas d'incidents et accidents liés à la RP.

## Contenu :

- Accueil – Sens des Règles.
- Risques et effets radiologiques en CNPE
- Accéder et sortir de ZC
- Travailler en ZC et maîtrise des effets biologiques
- Spécificités du travail en ZC CNPE EVEREST
- Préparation et réalisation d'une intervention en ZC
- Mises en situation sur Chantier Ecole
- VAT : Validation des Acquis Théoriques
- VAS : Validation des Acquis en Situation
- Synthèse

## Moyens :

## Pédagogiques :

- Formation théorique et pratique, réalisation de scénarii formatifs sur chantier école.

## Techniques :

- Utilisation de *CIN Interactiv System* :
  - Identification en temps réel par le formateur des acquis des stagiaires
  - Démarche active pour les stagiaires
  - VAT réalisée sur tablette
- Salle équipée et chantier école agréé par EDF et certifié CEFRI F

## Humains :

- 2 Formateurs habilités à partir de 7 stagiaires lors des mises en situations sur chantier école.

## Pré Requis :

- Être en possession d'un certificat de stage (formation initiale ou recyclage) SCN Niveau 1 ou 2 en cours de validité (4 ans)  
ET
- Savoir lire, écrire, comprendre la langue d'enseignement

## Durée :

- 28 heures ; 4 jours.

## Modalités d'évaluation :

Validation des acquis théoriques (VAT) et validation des acquis en situation (VAS).

## Validation :

Attestation de formation et certificat de stage

## Habilitation :

Cette formation rentre dans le processus d'habilitation RP1 par l'employeur.

## Nombre de participants :

12 personnes maximum

## Durée de validité :

3 ans (impossibilité d'intervenir sur CNPE en zone contrôlée au-delà des 3 ans)

## Durée du Recyclage :

2 jours